

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 1^{er} juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 24 juin 2022.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, ROUZE Virginie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir

- Madame Lucile CAPET à Monsieur Dominique DELECOURT
- Monsieur Pierre FACHE à Monsieur Guillaume SNAET
- Monsieur Didier ROLLEZ à Madame Joëlle BARIL
- Monsieur Jean-Marc DELSERT à Monsieur Claude CARPENTIER
- Madame Valérie SADOWSKI à Madame Delphine FALIGANT

Monsieur Gilles VERSCHUEREN est élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

LES JOBS D'ETE 2022

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre deux jobs d'été supplémentaires.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

9 postes d'emplois saisonniers seront créés en juillet et en août (au lieu de 7 initialement prévus).

LA TARIFICATION DES PUBLICITES POUR LE CALENDRIER DES FETES 2023

Comme chaque année, la commune réalisera un calendrier des fêtes pour l'année 2023.

Pour ce faire, les fournisseurs et les commerçants seront sollicités par le biais d'encarts publicitaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient à l'unanimité deux tarifs distincts :

- Un tarif de 100€ pour les commerçants de CUINCHY ;
- Un tarif de 200€ pour ceux extérieurs à la Commune.

LA REVISION DES TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Il est nécessaire de modifier les tarifs d'inscription à l'école de musique puisque certaines situations n'ont pas été prévues.

Il est proposé d'en profiter pour modifier totalement le dispositif afin de le simplifier, de l'uniformiser avec les services périscolaires et d'inciter les élèves à intégrer l'harmonie municipale.

- Application du tarif cuinchinois pour les élèves résidant dans la commune ou fréquentant ses écoles;
 - Gratuité pour les élèves qui intègrent, pour la 2^{ème} année minimum, l'harmonie municipale de manière assidue;
 - Instauration d'un tarif par élève : 40€ pour un Cuinchinois, 60€ pour un extérieur.
- Les modalités de location d'instruments de musique restent quant à elles inchangées.

Adopté à l'unanimité.

LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Une redevance est due aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Afin de permettre le versement de cette redevance, la FDE 62 nous demande de délibérer pour instaurer cette taxe au plafond réglementaire.
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer cette redevance.

LES TRAVAUX 2022 ET LES SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES

Le département nous a octroyé deux subventions :

- Aménagement de trottoirs rue Pasteur et ruelle du moulin : 9 058€
- Mise en accessibilité des écoles : 48 000€

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces subventions et charge Monsieur le Maire d'en solliciter le versement dès que les travaux seront achevés.

Monsieur Pascal HAINAUT précise que suite à l'augmentation des prix des travaux initialement prévus, le budget ne permettra pas de financer tous les travaux. Il a été décidé de faire l'ensemble des travaux en 2022 mais l'année 2023 sera fortement allégée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que de nouveaux filets ont été achetés pour le city stade. Celui-ci doit être rénové cet été. Dès que les travaux seront terminés, les nouveaux filets seront installés. S'ils sont à nouveau dégradés ou volés, ils ne seront plus remplacés.

LES QUESTIONS DIVERSES

Le bilan des élections législatives

Monsieur le Maire et les élus déplorent les résultats des élections législatives sur l'ensemble de la circonscription. Au vu des efforts déployés par l'ensemble des élus, on ne peut que regretter cette montée extrémiste. Monsieur le Maire estime que les élus se doivent de faire de la politique et de s'identifier afin que nos concitoyens ne soient pas aussi perdus.

Monsieur Claude CARPENTIER estime que chaque Maire aurait dû adresser une lettre à ses habitants, comme ça a été fait à Cuinchy, afin de s'impliquer pour lutter contre les voix extrémistes.

Monsieur David RAMARD pense qu'il faut continuer à développer le lien social et à véhiculer les valeurs de la gauche.

Les déclenchements d'alarme

Des courriers ont été envoyés à la société Caréco et au groupe MLD caravanes.

Les difficultés rencontrées avec la multiplication des paons sont réelles. Le voisin reconnaît être dépassé par leur prolifération.

Les alarmes ont été révisées. Il ne s'agit pas de dysfonctionnements mais de déclenchements réels provoqués par les paons.

Le voisin en question va essayer de contenir davantage l'élevage.

Ce dossier sera suivi de près.

Pas-de-Calais Habitat et l'entretien des espaces verts

Pas-de-Calais Habitat s'engage dans la préservation de la planète en adoptant des gestes plus écologiques pour l'entretien des espaces verts. Ils nous informent que le Clos Pasteur va bénéficier d'une tonte raisonnée.

Ainsi un quart du terrain sera tondu une fois sur deux avec des hauteurs de coupes différentes, créant des hauteurs de pelouse elles aussi différentes.

Le magazine des locataires « c'est chez moi » du mois d'avril consacrait son dossier à la biodiversité et informait les locataires de cette pratique.

En complément, des documents d'informations seront distribués dans les boîtes aux lettres des locataires concernés.

La poste : Installation d'une bikebox

Un garage à vélo va être installé à côté de la Mairie pour le facteur.



La boîte aux lettres de l'église va être changée.

Le retour des questionnaires sur les besoins sociaux

L'enquête est terminée.

131 questionnaires nous ont été retournés. Soit un taux de participation de 16%.

L'analyse va être faite et sera présentée en septembre.

La Communauté d'agglomération et la réfection de la voirie

Dans le cadre de la réalisation de travaux de réfection de voirie rues Jean Jaurès et Anatole France, une inspection télévisée a été réalisée sur les réseaux d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales.

Le rapport d'inspection a révélé des anomalies dont les travaux incombent à l'agglomération. Ils seront réalisés dans les plus brefs délais.

Les remerciements de l'Harmonie Municipale

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de l'Harmonie Municipale pour le financement du bus pour le concert à Wimereux le 26 juin 2022.

- Monsieur le Maire demande aux élus de partager davantage les publications municipales sur la page facebook qui fonctionne déjà plutôt bien.
- Monsieur Maxime GALLET informe les élus que le département se demande pourquoi des bordures ont été installées au niveau du rond-point route départementale. Monsieur le Maire se tient à la disposition du Département pour répondre à toutes leurs questions.
- Monsieur David RAMARD a été interpellé au sujet de la vitesse rue Emile Basly. Il demande s'il serait possible de solliciter des radars. Monsieur le Maire rappelle que des contrôles radars sont très souvent réalisés dans toute la commune mais la diffusion de l'information sur les réseaux sociaux entrave le bon fonctionnement des services de police. A chaque contrôle, un rapport détaillé nous est adressé.
- Madame Roseline RENSY signale qu'un arbre gêne la visibilité au niveau des stops rue Roger Salengro. Les services techniques interviendront.
- Monsieur Pascal HAINAUT souhaite savoir si les horloges d'éclairage public ont pu être réglées. La moitié a été ajustée. L'autre moitié est obsolète et ne permet plus de faire de réglage.
- Monsieur Claude CARPENTIER demande si nous avons eu un retour sur le projet de guinguette. Une guinguette sera installée à l'écluse mais les dates n'ont pas encore été communiquées.
- Madame Gaëlle LEDOUX demande des nouvelles du débit de tabac. Ce dossier n'a pas évolué. Le fait que les bilans financiers antérieurs ne soient pas accessibles freine les repreneurs éventuels.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il s'occupe actuellement d'une maison rue Julien Clément sans maître. Il aimerait éviter l'état d'abandon et travaille avec le notaire pour trouver une solution.
- Monsieur Gilles VERSCHUEREN demande si les chicanes rue Pasteur sont homologuées. Il pense qu'un engin agricole ne peut pas passer. Pour le moment, aucun agriculteur n'est gêné. Les dimensions sont réglementaires et ont été étudiées par un bureau d'étude en charge de la sécurité routière.

Séance levée à 20h15.

Le secrétaire de séance,

Gilles VERSCHUEREN

